



# École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Destinataire :** Membres du Conseil d'établissement

**Date :** Mercredi 28 octobre 2020, 17h00  
Au gymnase

**Objet :** Conseil d'établissement



### PROCÈS-VERBAL

	<p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p><i>Marie-Josée Lalonde, parent</i> <i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Karine Darveau, parent</i> <i>Caroline Houlé, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Marie-France Roy, enseignante</i> <i>François Lake-Héon, enseignant</i> <i>Ariane Thibault, enseignante</i></p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p><b>PUBLIC</b></p> <p><i>Aucun public</i></p>
<p><b>CÉ #28-10-2020-01</b></p>	<p><b>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres</b></p> <p><b>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</b> <i>Marie-Josée Lalonde et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p><b>1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> <i>L'ordre du jour est déposé et lu par Marie-Josée Lalonde</i> <i>Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du sujet suivant : 10.1 Suivi - Plomb dans l'eau</i></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p><b>CÉ #28-10-2020-02</b></p>	<p><b>1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2020</b> <i>Il est proposé par Caroline Houlé et résolu : QUE le procès-verbal de la séance du 23 septembre soit adopté tel quel.</i></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>

**1.4 Suivis de la rencontre du 23 septembre 2020**

*Aucun suivi.*

**2. Parole au public**

**3. Adoption et approbation**

**3.1 Évaluation du projet éducatif (adoption)**

*La LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le Conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.*

*Gabriel Duquette présente le rapport annuel 2019-2020. Les membres du Conseil d'établissement évaluent le projet éducatif. Pour chaque objectif, les membres déterminent si celui-ci est en voie de réalisation, demeure à surveiller ou des actions sont requises pour corriger la situation. Considérant la fermeture de notre établissement le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).*

*Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été approuvé (anciennement) lors de la séance du 27 mai 2020. Le rapport annuel du Conseil d'établissement contenant le bilan de ses activités a été adopté lors de la séance du 17 juin.*

*Il est proposé par Marie-Josée Lalonde et résolu : QUE le rapport annuel soit adopté à la suite de l'évaluation du projet éducatif réalisée par les membres du Conseil d'établissement.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Mises à jour des normes et modalités (approbation)**

*Conformément à l'annonce du ministre Roberge concernant les modifications au Régime pédagogique (bulletin), Gabriel Duquette présente les normes et modalités mises à jour. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bulletins comporteront un jugement sur l'ensemble des matières et compétences.*

*Il est proposé par Karine Darveau et résolu : QUE les normes et modalités soient approuvées telles que présentées.*

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.3 Mises à jour du cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde 2020-2021 (adoption)**

*Myriam Jodoin présente le cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde mis à jour. Dans un souci d'uniformisation et de normalisation, le CSSP a établi les mêmes tarifs pour les élèves sporadiques fréquentant le service de garde, et ce, pour l'ensemble des écoles primaires de son territoire. Ce guide sera déposé sur le site Internet de notre école.*

*Il est proposé par François Lake-Héon et résolu : QUE le cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde 2020-2021 soit adopté tel que présenté.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ #28-10-2020-03**

**CÉ #28-10-2020-04**

**CÉ #28-10-2020-05**

CÉ #28-10-2020-06

### **3.4 Traiteur (approbation)**

*Myriam Jodoin présente une demande de notre traiteur Le Traiteur Scolaire. Dans le contexte de pandémie, le coût des aliments ayant augmenté, Le Traiteur Scolaire sollicite la possibilité d'augmenter le prix des repas de 0,15\$.*

*Il est proposé par Marie-France Roy et résolu : QUE la compagnie Le Traiteur Scolaire peut aller de l'avant avec une augmentation des prix des repas de 0,15\$.*

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. Informations et affaires nouvelles**

### **4.1 Covid-19**

*Pour le moment, aucune fermeture de classe en raison d'un cas de Covid-19 n'a été recensée. Gabriel Duquette explique que l'équipe-école est prête à basculer à l'enseignement à distance si la situation se présentait. Chaque enseignant a déterminé un horaire afin de respecter les seuils minimaux de services éducatifs. Les élèves ayant des besoins technologiques ont été identifiés et du matériel informatique leur sera attribué au besoin.*

*Nous suivons la situation de près.*

### **4.2 Bibliothèque**

*La bibliothèque rouvrira au mois de novembre. Nous remercions grandement madame Nadia Leblanc, parent responsable de la bibliothèque, et son équipe pour le travail préparatoire. Les enseignants(es) emprunteront des livres au début de chaque mois dans le but de les rendre disponibles aux élèves en classe. Les emprunts de livres seront pour un mois. Le fonctionnement de la bibliothèque a été modifié afin de respecter les directives de la Santé publique.*

### **4.3 Rencontre de parents – 1re communication**

*La 1<sup>re</sup> communication sera accessible le 20 novembre prochain, sur le Mosaïk Portail Parents. Les rencontres de parents auront lieu durant les journées pédagogiques du mois de novembre (26 et 27 novembre). Les enseignants(es) offriront des plages horaires afin de planifier des rencontres Teams avec les parents.*

### **4.4 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (sondage, policier communautaire)**

*Cette année, nous sonderons tous les élèves du primaire afin d'évaluer leur sentiment de sécurité à l'école. Les sondages seront réalisés en classe pour les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle. Pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle et des classes d'enseignement spécialisé, le sondage sera transmis aux parents par courriel. Nous invitons les parents à remplir le sondage en présence de leur enfant.*

*Un deuxième sondage sera réalisé au printemps dans le but de comparer les résultats.*

### **4.5 Mesure 15081 - Projets d'innovation liés aux technologies numériques**

*L'école a été retenue pour la mesure 15081. François Lake-Héon explique que cette mesure offrira la possibilité à l'équipe-école de développer les compétences liées aux technologies numériques. 15000\$ (1000\$ en matériel et 14000\$ pour des libérations ou de la formation) seront remis à l'école. Avec ce montant, nous serons en mesure de travailler sur des projets spécifiques tels que la robotique, Teams, la réalité augmentée, la web radio, etc.. Il s'agit d'une excellente nouvelle. Par ailleurs, celle-ci contribuera à la réalisation de notre projet éducatif.*

**4.6 Mesure 15012 - Aide alimentaire**

*Gabriel Duquette explique la mesure 15012. Cette année, l'école recevra environ 3000\$ pour l'achat d'aliments sains pour les élèves. L'équipe-école propose d'offrir le déjeuner de Noël à tous les élèves. Les parents du Conseil d'établissement suggèrent d'explorer l'option de boîtes à déjeuner offertes par un traiteur. L'équipe-école analysera cette option.*

**4.7 Halloween**

*L'Halloween aura lieu cette année à l'école L'Arpège. Les élèves pourront arriver déguisés à l'école. Un bingo sera réalisé en après-midi. Des activités seront vécues en classe dans le respect des directives de la santé publique.*

**5. Parole à la direction**

*Gabriel Duquette remercie les parents pour la préparation des sacs d'Halloween à l'attention des élèves et du personnel. Nous sommes très reconnaissants pour cette pensée. Ce geste a grandement touché l'ensemble du personnel.*

**6. Parole à la technicienne au service de garde**

*Myriam Jodoin indique que l'équipe du service de garde se prépare pour les deux journées pédagogiques du mois de novembre. Ces deux journées seront animées à l'école. Le thème de la journée du 26 novembre sera les Vikings. Le thème de la journée du 27 novembre sera Harry Potter.*

*Myriam Jodoin explique qu'il y a toujours des enjeux de personnel, mais la situation s'améliore. Finalement, elle remercie les parents pour la belle pensée de cette semaine. Les éducatrices étaient très touchées par le geste.*

**7. Parole aux enseignants**

*Les enseignants remercient les parents pour la belle pensée (sacs d'Halloween). Ils sont très reconnaissants(es) par ce geste.*

**8. Parole aux parents**

**9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP**

*La rencontre du comité aura lieu prochainement. Dominique Coulombe fera un retour lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement.*

**10. Sujets divers**

**10.1 Test – Plomb dans l'eau**

*Gabriel Duquette explique que tous les points d'eau (fontaine d'eau) sont conformes aux normes. Le service des ressources matérielles a installé un filtre sur deux fontaines afin de corriger la situation. Tous les points d'eau sont sécuritaires. Une annonce officielle sera réalisée par le service des communications du Centre de services scolaire des Patriotes au courant des prochaines semaines.*

**11. Levée de l'assemblée**

*Il est proposé par Ariane Thibault et résolu : Que la séance soit levée à 18h20.*

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**CÉ #28-10-2020-07**

\_\_\_\_\_  
(signature)

Marie-Josée Lalonde, présidente

\_\_\_\_\_  
(signature)

Gabriel Duquette, directeur